

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE SIDI BEL ABBES**

**DAIRA DE RAS EL MA**

**COMMUNE DE REDJEM DEMMOUCHE**

NIF : 41000200002202701049

N° : 302 /2026

LE 01.03.2026

**AVIS ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE**

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la loi n°23-12 du 05/08/2023 , le P/APC de REDJEM DEMMOUCHE, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouverte avec exigence de capacité minimale, paru dans les quotidiens de la presse nationale **الحياة** et **HORIZONS (21.02.2026)** et par presse électronique **DZAI-R-TUBE** et **ALHIRAK-ALIKHBARI ( 2026.03.03 )** et par portail électronique des marchés public et e-mail de la wilaya, qu' à l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement à :

N	Projet	NIF	SOUSSIONNAIR E	MONTANT	POINT	DELAI DE LIVRAISON	REMERQUE
01	ACQUISITION DE MATERIEL ROULANT <u>Lot 01 :</u> RETRO CHARGEUR ARTICULE  <u>Lot 02 :</u> CAMION A BENNE 16 m <sup>3</sup>	00213001262910407001	EURL SANKO COMPANY	<u>Lot 01 :</u> 14.774.000,00 DA	100	45 jours	L'offre unique et moins disante
				<u>Lot 02 :</u> 23.577.000,01 DA (apres correction)	100	45 jours	

Tout soumissionnaire qui contestant le choix opéré par la commission des marchés peut introduire un recours dans les dix (10) jours à partir de la parution du présent suit à l'article N°82 au décret présidentiel N°15/247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, aussi tous les soumissionnaire ont le droit de voir leur résultat d'évaluation de leur offre dans un délai de 03 jours à compter de la date du parution cette attribution provisoire sur les journaux.

**Le P/APC**